

Communiqué du Comité de pilotage de la ComUE

« UNIVERSITE CONFEDERALE LEONARD DE VINCI »

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Le décret de création de la COMUE « Université confédérale Léonard de Vinci » vient de paraître.

Nous allons pouvoir mettre en place concrètement notre COMUE et nous savons que nous avons nombre de défis à relever pour lui donner une vraie ambition.

Depuis un peu plus de deux ans, nos 7 établissements ont travaillé ensemble au montage d'un projet scientifique ambitieux qui a mobilisé de nombreux collègues et a conduit à un remarquable travail de connaissance de nos forces, de nos faiblesses, de nos complémentarités... C'est à partir de ce travail considérable que nous avons pu déposer une réponse à l'appel ISITE du PIA2. Ce projet n'a pas été retenu, même le jury a reconnu la pertinence des propositions scientifiques faites. Le travail ainsi réalisé doit nous permettre de construire et de développer notre COMUE sur ce socle de projets et de réflexions. Nous avons identifié des perspectives de travaux en commun, de projets collectifs ; la COMUE doit nous permettre de développer des masters internationaux, de répondre à des appels à projets européens, de coordonner notre valorisation, en particulier sur nos territoires, d'offrir une visibilité importante en matière de politique doctorale et de recherche dans certains domaines majeurs.

Les groupes de travail vont être de nouveau mobilisés pour développer notre ambition commune (formation, recherche, écoles doctorales, international, numérique, valorisation, vie étudiante, ...). Des emplois viennent à l'appui de nos politiques communes.

Nous vous remercions de votre engagement passé, actuel et à venir, car nous savons que les sollicitations sont nombreuses et que le travail demandé est particulièrement lourd.

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA



Francis COTTET